

Ecrit par le 2 avril 2025

Rentrée : la CPME 84 fait part des inquiétudes des entrepreneurs vauclois



Première organisation patronale, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse a fait sa rentrée afin d'aborder les sujets, tant nationaux que locaux, qui préoccupent les entrepreneurs du département. Avec, en tout premier lieu, les problématiques de recrutement, d'inflation ou bien encore de fiscalité.

« Le premier grand sujet est celui des difficultés de recrutement, constate Bernard Vergier, président de la CPME 84. Malgré un taux de chômage en baisse à l'échelle nationale, trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures.

Ecrit par le 2 avril 2025

« Tous les jours, on doit reconstruire nos équipes » reconnaissait d'ailleurs [Aurélie Panattoni](#), directrice générale de l'Ibis Styles Avignon-Sud qui accueillait cette conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale du département. Confronté, lui aussi, à ces problèmes d'effectif, [Paul Alexander Campbell](#), directeur du Château de Mazan expliquait pour sa part qu'il avait dû faire venir du personnel d'Inde ! Des difficultés qui ne se limitent plus aujourd'hui à l'hôtellerie et la restauration mais aussi au BTP, à l'industrie, aux professions juridiques et comptables, aux services, à l'architecture, aux commerces...

« Beaucoup de PME freinent leurs investissements car ils n'ont pas les ressources humaines », poursuit le président de la CPME 84.

« L'apprentissage est le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Soutien sans faille à l'apprentissage

Afin notamment de faire face à ces difficultés de recrutement le président de la CPME de Vaucluse rappelle tout l'importance de l'apprentissage qui permet de mettre le pied à l'étrier des salariés de demain.

« L'apprentissage doit continuer à être soutenu, insiste-t-il. Cela sera apparemment le cas jusqu'à la fin du quinquennat à hauteur de 6 000€ pour la première année du contrat même si l'on peut regretter sa suppression durant la deuxième année. Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail'. »

« Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi. »

Un nouveau rapport au travail ?

Mais pour le président de la CPME 84, au-delà des problèmes de recrutement, la réforme des retraites a surtout soulevé un enjeu majeur de notre société : l'évolution du rapport au travail.

« Un sujet sur lequel la CPME va continuer de proposer des solutions et de négocier avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, pour sortir enfin les PME de l'ornière des difficultés de recrutement », explique Bernard Vergier qui constate un changement du rapport à l'emploi ainsi que des difficultés de recrutement qui se sont accélérées depuis le Covid.

Il poursuit : « il faut le dire, parce que certains choisissent encore le chômage de complaisance, les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus

Ecrit par le 2 avril 2025

rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

Multiplication des obstacles pour les entrepreneurs

Mais pour la CPME de Vaucluse cette rentrée réserve également d'autres obstacles pour entrepreneurs du département.

« Bien d'autres épreuves continuent à être rencontrées pour nos chefs d'entreprise patrimoniaux : les prix de l'énergie qui restent élevés, une inflation ayant une répercussion générale et durable sur le prix des matières premières, les défis environnementaux et leurs financements qu'ils sont urgent d'accélérer face au réchauffement climatique, un marché de l'immobilier en panne et des taux de crédits à la hausse inédite sur ces deux dernières années ainsi qu'une fiscalité générale loin de s'infléchir, certainement en conséquence du 'quoi qu'il en coûte' activé durant la période Covid. »

« Il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts. »

Sur la fiscalité, l'organisation aux 252 mandats patronaux locaux estime « qu'il est impératif de maintenir la trajectoire de baisse des impôts en supprimant, comme cela aurait déjà dû être fait en 2023, la dernière tranche de CVAE (*Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises*). La maintenir, contrairement aux engagements pris, serait un bien mauvais signal envoyé aux entreprises françaises qui souffrent d'un déficit de compétitivité lié aux impôts de production qui représentent 3,8% du PIB contre 1,7% en moyenne européenne. »

Des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés

Le pouvoir d'achat préoccupe ainsi tout particulièrement la CPME 84 qui rappelle « que le glissement annuel de l'indice des prix à la consommation s'élève en avril 2023 à 5,9%, après 5,7% en mars » et que « l'inflation se situe ainsi pour le onzième mois consécutif sur un plateau autour de 6%. En juillet 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3% sur un an. »

Pour répondre à cet enjeu, la CPME a activement contribué à la réussite de l'Accord national interprofessionnel (ANI) des partenaires sociaux sur le partage de la valeur en entreprise, conclu en février 2023, insiste le président Vergier. Cet accord vise à mieux associer les salariés aux performances des entreprises, notamment dans les TPE/PME. Le projet de loi transposant l'accord a été adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale. Deux mesures visent à généraliser les dispositifs de partage de la valeur : Les entreprises de moins de 50 salariés pourront mettre en place à titre volontaire un dispositif de participation de branche ou d'entreprise pouvant être moins favorable que la formule légale. A partir du 1er janvier 2025, les entreprises de 11 à 49 salariés devront mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur dès lors qu'elles sont profitables. »

Maintenir le cap contre la solitude du dirigeant

Pas découragé pour autant le président de la CPME rappelle que son organisation, ses membres, et, au-delà, tous les entrepreneurs du département « se démènent pour garder le cap, pour continuer à innover, investir et recruter. Mais pour cela, les chefs d'entreprise doivent être écoutés, entendus et soutenus par

Ecrit par le 2 avril 2025

les pouvoirs publics et les élus locaux. Ces derniers doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Ne l'oublions pas, sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Afin de coller au plus près du quotidien des entrepreneurs locaux, la CPME entend poursuivre le rythme de ses rendez-vous réguliers. Près de 60 événements par an sont organisés : visites d'entreprise, petits-déjeuners thématiques, réunions, conférences, formation, webinaires, after-work, speed dating business, pitch party digitale... (voir les 3 encadrés en fin d'article). Pour cela, l'organisation aux 900 adhérents directs s'appuie tout particulièrement sur ses 'Pôle Jeunes' et 'Pôle Femmes' ainsi qu'à son équipe de permanents.

« A chaque problème, il y a bien souvent un dispositif pour le résoudre, précise [Jérémy Piallat](#), président du Pôle jeunes de la CPME 84. Encore faut-il le savoir. C'est pour cela que nous sommes là. »

« Cette dynamique est aux services de nos membres », insiste Bernard Vergier. Avec 800 dossiers de formation montés chaque année, la CPME de Vaucluse est ainsi l'un des points les plus importants de France en matière de Service d'aide à la formation (point d'accueil Agefice).

« Nous accompagnons les dirigeants dans les domaines juridique, du pré-recrutement, de l'immobilier d'entreprise, des garanties bancaires (SOMUDIMEC), de l'assurance chômage privée des chefs d'entreprise (GSCC)... Autant d'outils et de solutions qui nous permettent de lutter contre l'isolement du chef d'entreprise. »

L.G.

Visite d'entreprise : A la découverte du Mas Caron

Dans le cadre de ses visites d'entreprise, la CPME 84 propose de découvrir, mardi 26 septembre, le Domaine du mas Caron à Caromb. Une exploitation viticole bio, créée en 2015 par deux citoyens passionnés et orientée oenotourisme. La visite se déroulera notamment en présence de Thierry Vaute, président des vigneron indépendants du Vaucluse, et de [Marie Flassayer](#), directrice générale de l'ODG AOC Ventoux.

Mardi 26 septembre. 9h30 à 11h30. Domaine du mas Caron. 1 187, route de Carpentras. Caromb. Parking gratuit sur place. Possibilité de co-voiturage.

Rendez-vous limité aux 50 premières inscriptions (une personne par structure). Inscription et renseignements : contact@cpme84.org - 04 90 14 90 90 - www.cpme84.com

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy

La CPME 84 et le cabinet spécialisé en droit social avignonnais, Barthélémy Avocats, s'associent pour proposer une nouvelle formation juridique sur le thème : 'Incapacité, inaptitude d'origine professionnelle et rupture du contrat de travail'. Ce stage a pour vocation de donner les clés juridiques et pratiques permettant de gérer au mieux la relation contractuelle avec le salarié en arrêt de travail pour maladie ou victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle de la période de suspension du contrat à son éventuelle rupture. La formation, animée par [Maître Hélène Quilichini](#), intègre les profondes évolutions introduites par la loi travail du 8 août 2016 et les ordonnances Macron du 22 Septembre 2017 ainsi que les dernières jurisprudences en la matière.

Ecrit par le 2 avril 2025

Mardi 3 octobre. 8h30 à 12h30. Au siège de la CPME 84. 4-6, avenue de la Reine Jeanne. Avignon. Parking gratuit. Contact : 04 90 14 90 90 - contact@cpme84.org - www.cpme84.com

Finale départementale des Trophées des entrepreneurs positifs aux Fines Roches

C'est le jeudi 5 octobre prochain que la 4^e édition de la finale départementale des Trophées régionaux des Entrepreneurs Positifs la CPME de Vaucluse se déroulera au Château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape. A cette occasion les prix de la Créativité, du Courage, de l'Eco-responsabilité, de la Solidarité, de la Bienveillance et de la Persévérance seront décernés parmi les 31 candidats de cette édition 2023 réalisée en partenariat avec le cabinet KPMG Avignon. La grande finale régionale se tiendra ensuite le 16 novembre à Marseille.

Jeudi 5 octobre. 18h à 20h30. Hostellerie du Château des Fines Roches. 1 901, route de Sorgues. Châteauneuf-du-Pape. Parking gratuit sur site.

Evénement limité aux 120 premières inscriptions : contact@cpme84.org - www.trophees-cpmesud.fr

Bernard Vergier réélu à la présidence de la CPME 84

Ecrit par le 2 avril 2025



Bernard Vergier vient d'être réélu par le conseil d'administration de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#). Désigné à l'unanimité, ce dernier est reconduit dans sa fonction pour un mandat d'une durée de 3 ans.

Par ailleurs, outre son président, le nouveau bureau de la CPME 84 est composé de Denis Duchêne, vice-président 'Commerce', Michel de Saint Auban, vice-président 'Services', Denis Lainé, vice-président 'Industrie', Julie Fliti, vice-présidente 'Artisanat', Marc Telliez, trésorier, Hervé Belmontet, secrétaire, Elodie Laplaud-Marron, trésorière adjointe, et Paul Campbell, secrétaire adjoint.

« Continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents. »

« L'objectif sera de continuer à amener un service collectif et individuel aux chefs d'entreprise adhérents toujours plus étoffé, en phase avec leurs besoins concrets et actuels ainsi que d'assurer une représentation assidue dans l'ensemble des instances économiques, sociales et judiciaires », explique Bernard Vergier.

Fort de près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Lors de [sa dernière assemblée générale](#), en mars dernier [au Novotel](#)

Ecrit par le 2 avril 2025

[Avignon-Nord](#) à Sorgues, la Confédération avait notamment dressé le bilan de son activité annuelle. L'occasion pour la CPME de Vaucluse de rappeler qu'elle propose, chaque année, près d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents (des ateliers du Pôle femme, des Pitch party, des rencontres thématiques animées par des partenaires, des assemblés du Pôle Jeunes, des sessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, des initiations au brevet de Sauveteur secouriste du travail...).

Les prochains rendez-vous à venir

Mercredi 12 juillet : Pitch party digitale de 9h à 10h30 (1 min 30 pour vous présenter et parler de votre entreprise en visioconférence).

Mardi 18 juillet : visite de l'entreprise Biovence-Lazzaretti à Entraigues-sur-la-Sorgues de 9h30 à 11h30.

Nombre de places limitées. Informations et inscriptions : 04 90 14 90 90. Email : contact@cpme84.org.

Web : www.cpme84.com

Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse

Ecrit par le 2 avril 2025



Ils étaient plus de 300 chefs d'entreprises et entrepreneurs vauclusiens à assister à la dernière Assemblée générale (AG) de [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) qui vient de se tenir [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues. Une mobilisation sans précédent particulièrement soulignée par [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur toujours aussi étonné et admiratif de la capacité de la section vauclusienne de la Confédération « à réunir autant de monde. »

« La coupe est pleine »

Prenant ensuite la parole pour ouvrir cette AG, Bernard Vergier, président de la CPME 84 a avant tout tenu à rappeler que « depuis 4 ans, notre pays, notre région et notre département traversent une période très troublée sur le plan économique et social. Il y a d'abord eu des grèves, les gilets jaunes, puis la crise sanitaire, les hausses des matières premières et pénuries de matériaux, le conflit en Ukraine engendrant une crise énergétique sans précédent. Et plus récemment, des nouveaux mouvements de grève liés à la réforme des retraites... Nous pouvons dire que la coupe est pleine. Malgré leur forte capacité de résilience, certains chefs d'entreprise baissent malheureusement les bras (...). Malgré ces épreuves, je tiens à féliciter l'ensemble de nos chefs d'entreprise et nos commerçants qui ne cessent de s'adapter au quotidien avec leurs équipes dans un contexte économique qui connaît une dynamique encourageante. »

Ecrit par le 2 avril 2025

Crise énergétique et difficultés de recrutement

Mais cette réunion annuelle a été surtout l'occasion pour le président vauclusien d'insister sur les conséquences de la crise énergétique sur les entreprises locales : « rien n'explique la multiplication, jusqu'à 12 fois des montants initiaux, des factures de certains fournisseurs d'électricité. Rien n'explique certaines ruptures de contrat pouvant être jugées abusives. Nous demandons une nouvelle fois aux autorités à veiller à la bonne application des règles commerciales à ce sujet. »

Saluant « les différentes aides mise en place par l'état ou la région pour amortir l'explosion des coûts », Bernard Vergier rappelle cependant que « nous sommes tous conscients de l'aspect hautement politique du sujet. La France doit impérativement retrouver son indépendance énergétique et rouvrir les nombreuses centrales en arrêt ou en maintenance jusqu'à présent. »



De gauche à droite : Alain Gargani, président de la CPME Sud, Bernard Vergier, président de la CPME 84, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, ainsi que Roland Gomez, dirigeant et fondateur de Proman, ancien président de la CCI de Paca, et venu témoigner de son parcours d'entrepreneur à la tête du groupe familial 4^e acteur européen du travail temporaire et des ressources humaines implanté historiquement à Manosque.

Ecrit par le 2 avril 2025

Dans ce contexte global viennent s'additionner d'importantes difficultés de recrutement.

« Les secteurs où les tensions de recrutement sont historiquement fortes comme le BTP, la restauration, la métallurgie et le numérique continuent à être touchés, constate le président de la CPME 84. A cela, s'ajoutent désormais des filières comme la banque, l'assurance, le tertiaire, jusqu'ici épargnées par ces pénuries de main d'œuvre sont à présent concernées. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. Des travaux sont déjà engagés au sein des principales branches professionnelles pour améliorer l'attractivité des métiers et réfléchir à l'adaptation nécessaire des entreprises pour recruter et pérenniser les bonnes compétences. »

L'enjeu majeur de la mobilité

Cette AG a été aussi le moment pour la CPME 84 de rappeler les difficultés de mobilité sur le territoire et particulièrement le Grand Avignon.

« Le Vaucluse subit des difficultés liées à la mobilité des collaborateurs, insiste Bernard Vergier. L'offre de transport en commun est insuffisante et la circulation très perturbée dans le Grand Avignon depuis la mise en place du plan faubourgs. Celui-ci pénalise lourdement l'activité économique et l'attractivité des entreprises et des commerces au niveau des recrutements. Il nuit aussi à notre environnement et notre santé. »

« On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Bernard Vergier, président de la CPME 84

Toujours concernant la mobilité, le président Vergier a tenu à rappeler que « la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec [l'association Adrem](#) à l'encontre de ce plan. Nous attendons l'audience prochainement. A ce jour, les élus de la commune d'Avignon restent muets. Est-il normal de voir des commerces disparaître faute de concertation ? Est-il normal de voir des collaborateurs qui refusent des postes dans les commerces ou entreprises du Grand Avignon de peur de subir des embouteillages au quotidien ? Est-il normal que certains artisans ne donnent pas suite à des chantiers en centre-ville ou en périphérie faute de stationnement adapté ou trop coûteux ? Le sujet de la mobilité est majeur : Nous ne pouvons ignorer l'urgence des enjeux climatiques qui nous touchent. Mais encore une fois, le bon sens et les solutions alternatives doivent prendre le pas sur des positions fermées. J'en appelle à l'action sans délais des élus et des institutionnels. On ne peut pas rester spectateurs, l'économie c'est le fruit d'un équilibre pour nos entreprises et nos salariés. »

Laurent Garcia

Une année d'activité pour la première organisation patronale de Vaucluse

Avec près de 900 adhérents, le CPME 84 est aujourd'hui la première organisation patronale en adhérents directs de Vaucluse. Un engouement dû grandement à l'activité incessante de la Confédération dans le

Ecrit par le 2 avril 2025

département.

En tout, la CPME a organisé plus d'une cinquantaine de rendez-vous à destination de ses adhérents en 2022 : 8 ateliers du Pôle femme dont le succès ne se dément pas depuis son lancement en 2018, 2 rencontres 'réseau', 4 Pitch party dont 2 en partenariat avec les CPME 13 et CPME 30, 10 rencontres thématiques animées par des partenaires, 5 rassemblements du Pôle Jeunes, des cessions de formations juridiques, des formations prud'homales, des journées sur le thème de l'hygiène et de la sécurité au travail, l'initiation au brevet SST (Sauveteur secouriste du travail)...

Par ailleurs, les visites d'entreprises ont rencontré un grand succès avec la découverte de 8 entreprises Le Comptoir de Mathilde, Orange, le site nucléaire de Tricastin, Digit hall, Invinova, Mathieu lustrerie, Naturalys et Brun de Vian Tiran. Un format qui a séduit et qui sera maintenu en 2023.

« Nous poursuivions également l'opération '1 jour/1 adhérent', en effectuant une publication de portraits d'adhérents mettant en avant leurs activités, spécificités et équipes sur les réseaux sociaux de la CPME 84 », a précisé Hervé Belmontet, secrétaire de la CPME 84 lors de la présentation du rapport d'activités de l'année écoulée.

Dans le même temps, la Confédération de Vaucluse a signé une quinzaine de conventions de partenariat avec le Conseil départemental de Vaucluse, Pôle emploi, l'Apec, l'Urssaf, l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon, la Société marseillaise de crédit, EDF, Groupama, Orange, le groupe vyv - harmonie mutuelle, la CPAM de Vaucluse, Défense mobilité, la préfecture de Vaucluse, la gendarmerie nationale, la police nationale et l'armée.

Enfin, la CPME 84 a participé cette année à la 3^e édition des Trophées des Entrepreneurs positifs organisé par la CPME Sud. A ce titre, Denis Duchêne de l'hostellerie du château des Fines Roches à Châteauneuf-du-Pape a remporté [le prix régional du Jury](#) et Solène Espitalié des Jardins de Solène qui remporte le prix régional de la Solidarité après avoir fait partie [des 6 lauréats du Vaucluse](#).

AG de la CPME : retour sur une année inédite

Ecrit par le 2 avril 2025



La CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'événement, organisé en 'distanciel', a notamment permis à Bernard Vergier, président de l'organisation patronale vaclusienne, de revenir sur cette année inédite si particulière pour les entreprises du département.

« L'année inédite que nous venons de vivre et la pandémie malheureusement toujours d'actualité, auront marqué profondément chacun de nous. Notre modèle économique, fondement de notre société, a été mis en suspens à plusieurs reprises », a expliqué en préambule Bernard Vergier, président de la [CPME 84](#) lors de son assemblée générale annuelle qui vient de se tenir en visioconférence.

Nombreuses mesures d'accompagnement

« Face à l'urgence et à l'ampleur de la situation, la CPME 84, dès le 17 mars 2020, a pris la décision d'informer, d'orienter et d'accompagner l'ensemble des entreprises, branches professionnelles et associations, adhérentes ou non, au sujet des nombreuses mesures d'accompagnement mises en place progressivement dans le cadre de cette crise », a poursuivi [celui qui a été réélu président de la CCI \(Chambre de commerce et d'industrie\) de Vaucluse en novembre dernier](#) lors des élections consulaires intermédiaires.

Ainsi, dès le premier confinement, la CPME 84 a organisé de nombreux webinaires sur des thématiques comme le PGE (Prêt garanti par l'Etat), le chômage partiel, le télétravail, les protocoles sanitaires, l'après

Ecrit par le 2 avril 2025

Covid, plan de relance...

Dans le même temps, la Confédération vauclusienne a aussi répondu à l'ensemble des sollicitations individuelles de ses adhérents en proposant un accompagnement personnalisé sur leur situation et leur besoins. Bien évidemment, durant cette période elle a également tenu au courant par mails, plusieurs fois par semaine, ses adhérents et ses branches concernant les décisions prises par le gouvernement et les dispositifs d'aides disponibles.

Réactivité et disponibilité

« La CPME 84 est arrivée à faire face au flux important de problématiques individuelles rencontrées par les entreprises, il en était de son devoir, insiste Bernard Vergier. Je félicite l'ensemble des adhérents avocats, experts-comptables et autres activités de conseil qui, via notre organisation, ont répondu, conseillé et orienté gracieusement un très grand nombre d'entreprises depuis le début de cette crise. Je souhaite également rendre un hommage appuyé à l'ensemble des institutions locales (préfecture, Urssaf, DREETS -ex Direccte-, DDFIP, etc...) pour leur réactivité et leur disponibilité. »

« La transition numérique doit être une priorité absolue. »

Par la suite, lors du deuxième confinement, la CPME 84 s'est inscrite dans la même logique de fonctionnement. Elle a ainsi lancé immédiatement 3 initiatives :

- l'appel à l'ensemble des adhérents afin de faire un point sur leur situation, l'utilisation des dispositifs d'aide, leur moral, etc...
- la mise en avant de ses adhérents sur les réseaux sociaux avec l'opération '1 jour/1 adhérent',
- l'organisation de rencontres digitales réseau pour qu'ils puissent continuer à développer leur activité et trouver de nouveaux débouchés.

« L'heure est maintenant à la relance économique qui doit tenir compte des enseignements de cette période, constate le président de la Confédération. Collectivement, nous pouvons arriver à traverser cette crise même s'il demeure encore de nombreuses difficultés pour beaucoup de secteurs d'activité. Nous devons continuer à nous mobiliser pour l'emploi. Malgré le contexte sanitaire, trop d'entreprises peinent encore à recruter de la main d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée malgré un taux de chômage élevé dans le Vaucluse. Nous devons accélérer la digitalisation des commerces indépendants et d'une façon générale, sur l'ensemble des TPE et PME. La crise sanitaire nous a démontré que la transition numérique doit être une priorité absolue. »

L'activité de l'année 2020

Pour autant, si le Covid-19 a 'vampirisé' l'actualité, la CPME a également poursuivi ses activités habituelles. Les pôles 'Femmes chefs d'entreprise' et 'Jeunes' ont multiplié les rendez-vous en présentiel ou en virtuel selon les possibilités d'alors. De nouvelles rencontres réseau, les 'pitch party' se sont déroulées en vision-conférence, et plusieurs membres de la CPME 84 ont été sélectionnés pour participer aux trophées régionaux des entrepreneurs positifs.

Ecrit par le 2 avril 2025

Par ailleurs en 2020, la Confédération a monté plus de 700 dossiers de formation de chefs d'entreprise non-salariés en tant que point d'accueil Agefice (Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprise).

Les élections passées et à venir

Comme évoqué plus haut, avec sa liste 'Energie positive' Bernard Vergier a mené campagne l'an dernier lors des élections de la CCI 84 suite aux difficultés de gouvernance de l'institution consulaire vauclusienne. Des élections qui auront de nouveau lieu l'automne prochain.

« L'objectif sera une nouvelle fois de proposer aux chefs d'entreprises une véritable liste d'union représentant l'ensemble des secteurs d'activité de façon équilibrée et dans l'intérêt supérieur de l'économie locale, de l'emploi et du développement de nos territoires », explique celui qui ne pourra pas se représenter en raison de la limite d'âge imposée par les règles du scrutin.

« La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Cependant, ce dernier insiste sur « la nécessité de services locaux d'une CCI dédiés aux problématiques des chefs d'entreprise, toujours plus complexes. Notre CCI Territoriale a bien failli disparaître ces dernières années au profit d'une gouvernance régionale. Nous devons continuer notre action pour préserver notre Chambre de Commerce qui assure au quotidien un service de proximité pour l'ensemble des commerçants et chefs d'entreprise. La crise du Covid a bien démontré la nécessité des réseaux consulaires. »

Par ailleurs, pour la première fois de son histoire, la CPME 84 participera aux élections à la Chambre des Métiers en association avec la Fédération du BTP sous l'égide 'Fiers d'être artisans'.

Les TPE artisanales, les commerçants-artisans, les structures à la double immatriculation (Registre du Commerce et des sociétés / Registre des métiers) auront la possibilité d'être représentées comme il se doit par la première organisation patronale vauclusienne et l'association 'Fiers d'être artisans' », se félicite Bernard Vergier.

Boite à outils des dirigeants

Rappelant le rôle de 'boite à outils des dirigeants' de la CPME, le président a conclu cette AG virtuelle en regrettant que « trop d'entrepreneurs, en cas de difficultés, attendent le dernier moment pour venir frapper à la porte des organisations patronales ou d'autres structures comme les Centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP) ou les Pôles de Prévention des Tribunaux de Commerce. La CPME est là et bien présente pour ces entreprises qu'elles aillent bien ou mal. »